GROUPE BPCE
Coopératifs, banquiers et assureurs autrement.

Communiqué de presse

Cession d'actions Nexity par le Groupe BPCE

Paris, le 28 juillet 2015

Le Groupe BPCE annonce son intention de céder dans le marché un total de 3,75 millions d'actions Nexity représentant 6,9 % du capital et des droits de vote de Nexity au 28 juillet 2015 dans le cadre d'un placement privé par voie de construction accélérée d'un livre d'ordres réservé aux investisseurs institutionnels (« l'Offre »)

Cette cession s'inscrit dans la mise en œuvre du plan stratégique du Groupe BPCE visant à réduire ou à céder sa participation dans ses actifs non stratégiques. A l'issue de l'opération, la participation résiduelle du Groupe BPCE au capital de Nexity s'établira à 12,8 %. Dans le cadre du placement des titres cédés, le Groupe BPCE souscrira à un engagement de conservation de trois mois visant sa participation résiduelle au capital de Nexity (sous réserve des exceptions usuelles) et réaffirme sa confiance dans les perspectives de Nexity.

Le placement des actions démarrera immédiatement et sera dirigé par BNP PARIBAS.
Rothschild et Cie agit en tant que conseil financier du Groupe BPCE dans le cadre de l'opération.

Le Groupe BPCE communiquera à l'issue du placement les résultats de l'Offre.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente et l'Offre des actions Nexity par le Groupe BPCE ne constitue pas une offre au public.

Avertissement :

Ce communiqué a une valeur exclusivement informative et ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat d'actions et l'offre des actions Nexity par le Groupe BPCE ne constitue pas une opération par offre au public dans un quelconque pays, y compris en France.

Ce communiqué n'est destiné à être communiqué directement ou indirectement au Royaume-Uni qu'à (i) des investisseurs professionnels entrant dans le champ d'application de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (le "FSMA") ou (ii) des "high net worth entities" et autres personnes susceptibles d'en être légalement les destinataires entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) du FSMA (ensemble avec les personnes visées au (i), les "personnes habilitées"), à l'exclusion de toute autre personne.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de titres aux Etats-Unis. Les titres visés par le présent communiqué n'ont pas fait, ni ne feront l'objet d'un enregistrement aux Etats-Unis en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (le "Securities Act"). Lesdits titres ne sauraient être offerts ou vendus aux Etats-Unis en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une exemption d'enregistrement en vertu du Securities Act. Aucune offre publique desdits titres ne sera effectuée aux Etats-Unis dans le cadre de la présente opération.

Toute décision d'investissement relative à l'achat d'actions Nexity ne saurait être prise que sur le fondement des informations publiquement disponibles relatives à Nexity. Ces informations ne relèvent pas de la responsabilité du Groupe BPCE.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse est interdite dans tout pays où une telle diffusion, publication ou distribution serait effectuée en violation des lois ou règlements applicables.

À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE, deuxième groupe bancaire en France, s'appuie sur deux réseaux de banques commerciales coopératives, autonomes et complémentaires : celui des 18 Banques Populaires et celui des 17 Caisses d'Epargne. Dans le domaine du financement de l'immobilier, il s'appuie également sur le Crédit Foncier. Il est un acteur majeur de la banque de grande clientèle, de la gestion d'actifs et des services financiers avec Natixis. Le Groupe BPCE compte plus de 36 millions de clients et bénéficie d'une large présence en France avec 8 000 agences, 108 000 collaborateurs et plus de 8,9 millions de sociétaires.

Contacts presse Groupe BPCE

Christophe Gilbert : 33 (0)1 40 39 66 00 / 33 (0)6 73 76 38 98

presse@bpce.fr

FRANCE GROUPE BPCE PARTENAIRE OLYMPIQUE